

Bureau Fédéral

Réunion du Vendredi 16 janvier 2026

Présents : M. Jean-Pierre HUNCKLER – Président

Mmes Valérie ALLIO, Brigitte DESBOIS, Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Perrine LE LEUCH, Anne LUCIANI, Nathalie MOREAU, Stéphanie PIOGER (en visio) et Frédérique PRUD'HOMME

MM. Thierry BALESTRIERE, Thierry BILICHTIN, Thierry DUDIT, Stéphane KROEMER, Gérald NIVELON et Alain SALMON

Invités : Mme Hélène HELOISE MENUTTI
MM. Arnaud PETITBOULANGER et Luc VALETTE

Excusés : MM. Christian AUGER, Corentin CARNE

Assistant : Mmes Catherine BARRAUD, Jackie BLANC-GONNET, Océane LAUNAY, Vanessa MATHIEU et Amélie MOINE
MM. Raymond BAURIAUD, Max BRESOLIN, Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX (DTN-DG), Pierre-Olivier CROIZAT, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL et Matthieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
01	2026-01-16 BF – Annexe 01 – CF 5x5 - Trophée des Pôles Espoirs
02	2026-01-16 BF – Annexe 02 – CF Vivre Ensemble - Basket Santé – Basket Bien-Être
03	2026-01-16 BF – Annexe 03 – CF Territoires – Météo des structures
04	2026-01-16 BF – Annexe 04 – DG/DT - Propositions des Coach(e)s Equipes de France Jeunes 2026 3x3
05	2026-01-16 BF – Annexe 05 – DAJI – Mesures conservatoires
06	2026-01-16 BF – Annexe 06 – Secrétaire Général – Composition Commission Equipements
07	2026-01-16 BF – Annexe 07 – Labels EFMB 2 et 3 étoiles
08	2026-01-16 BF – Annexe 08 – CF Territoires - Lliste des CD et CT de – 3000 licenciés au 30 juin 2025
09	2026-01-16 BF – Annexe 09 – CF RSO - Campagne Label FFBB Citoyen 2026
10	2026-01-16 BF – Annexe 10 – CF Clubs & Territoires – Documents non présentés en séance
11	2026-01-16 BF – Annexe 11 – CF 5x5 - Tirage des Coupe de France U18 F et M
12	2026-01-16 BF – Annexe 12 – CF 5x5 – eFIBA Saison 4
13	2026-01-16 BF – Annexe 13 – CF Jeunesse – Opération Basket Ecole (OBE)
14	2026-01-16 BF – Annexe 14 – Licenciés MiniBasket au 09/01/2026
15	2026-01-16 BF – Annexe 15 – CF Vivre Ensemble - Labels VxE
16	2026-01-16 BF – Annexe 16 – Commission des dirigeants et adhérents - Ateliers proposés au CAMPUS 2026
17	2026-01-16 BF – Annexe 17 – CF Officiels - Effectifs chez les arbitres

1. Ouverture – Présidence

1.1. Ouverture

Jean-Pierre HUNCKLER salue les présents, remercie les invités et excuse les absents.

Il fait part de sa satisfaction concernant la qualité du séminaire tenu le week-end dernier à Troyes. Il salue le travail réalisé par Pierre-Olivier CROIZAT, Max BRESOLIN et tous ceux qui ont œuvré pour cette organisation, ainsi que tous les intervenants présents.

Il félicite Thierry BILICHTIN pour son 1^{er} Bureau en tant que nouveau membre, Christian AUGER, bien qu'absent, pour sa fonction de 1^{er} Vice-Président et Gérald NIVELON dans sa nouvelle fonction de Président de la Commission Outre-Mer et Corse.

Un courrier a été adressé à la Fédération lettone, à la suite du décès de la joueuse Uljana SEMJONOVA. La FFBB est véritablement reconnaissante pour sa carrière sportive.

Une pensée est également envoyée à toutes les personnes qui ont connu des décès dans leur entourage, et tout particulièrement Nathalie MOREAU.

1.2. Présidence

1.2.1. Point au national

Le Président salue les 5 ambassadrices qui ont accepté de faire la promotion du Basket féminin, à savoir :

- Endy MIYEM,
- Hélène CIAK,
- Paoline SALAGNAC,
- Diandra TCHATCHOANG,
- Sandrine GRUDA.

1.2.2. Point à l'international

La conférence de presse de la NBA Europe aura lieu ce lundi, à Londres.

Andréas ZAGKLIS sera à Villeurbanne le 12 mars 2026.

Une visioconférence aura lieu mercredi prochain, soit le 21 janvier 2026.

Concernant la Coupe du Monde 2031, nous sommes dans l'attente d'un rendez-vous avec le Président de la République.

Tony PARKER a eu un entretien ce jeudi 15 janvier, avec le Secrétaire Général de la FIBA.

1.2.3. Autres dossiers

Le Directeur Général du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a annoncé son départ et sera remplacé par Edouard DONNELLY, à compter du 1^{er} mars 2026.

2. Sujets à débats

2.1. Présidence

2.1.1. Suites Séminaire des Dirigeants

2.1.1.1. Evolution des CTC – Commande politique

Carole FORCE et Alain SALMON présentent les questions posées sur les principes d'évolution des Coopérations Territoriales de Clubs, lors du Séminaire des Dirigeants, à savoir :

- **Question 1** : Retour à l'esprit initial de la création des Coopérations : Distinction des collaborations à vocation compétitive et collaborations à vocation de développement ?
- **Question 2** : Pour les Coopérations à vocation compétitive : Réaménagement des coopérations à vocation de compétition dans les unions / ententes revisitées et toilettées ?
- **Question 3** : Pour les Coopérations à vocation de développement : Redéfinition des critères d'encadrement de la Coopération (nombre, territoire, catégorie...) ?
- **Question 4** : Pour les Coopérations à vocation de développement, la cohérence territoriale sera appréciée par le comité départemental ?

A partir de ces questions, 5 points ressortent :

1. Un modèle à repenser

Le dispositif actuel, bien qu'essentiel au maillage territorial du basket français, fait face à des dérives majeures qui nécessitent une réforme profonde :

- **Complexité administrative** : la gestion des licences, des dossiers et des "brûlages" est devenue trop lourde pour les clubs et les comités. 40 % des structures fonctionnent sous dérogation, prouvant l'inadaptation du règlement actuel.
- **Dérive compétitive** : initialement conçues pour le développement, les CTC sont souvent détournées pour créer des "équipes élites", au détriment de l'identité des petits clubs et de l'animation locale.
- **Risque d'absorption** : les contraintes actuelles favorisent l'absorption des petites structures par les plus grosses, menaçant la survie du basket en zone rurale.

2. Propositions de Restructuration : "L'Union" vs "L'Entente"

L'action phare est de distinguer clairement deux types de coopération pour mieux répondre aux besoins :

- **L'Entente (Niveau Local/Départemental)** : un outil souple de mutualisation d'effectifs (notamment chez les jeunes) pour maintenir la pratique de proximité et le maillage territorial.
- **L'Union (Niveau Performance)** : un projet structuré et exigeant dédié au haut niveau régional ou national, avec un règlement financier et une identité juridique forte.

3. Axes de Simplification et de Gouvernance

- **Suppression des couches inutiles** : proposition de supprimer les ASCTC pour revenir à un modèle de flux de joueur simplifié
- **Décentralisation et souplesse géographique** : remplacer les règles nationales rigides par des critères adaptés à la densité locale (ex : rayon de 20 km en zone urbaine vs critères élargis en zone rurale).
- **Conditionnalité du projet** : lier l'autorisation d'évoluer en CTC "Compétition" à des engagements réels en faveur du développement (formation d'arbitres, basket santé, etc...).
- **Gouvernance renforcée** : imposer un comité de pilotage avec des comptes rendus réguliers pour garantir que la coopération repose sur un projet associatif partagé et non sur un simple arrangement technique.

4. Identité et Visibilité

- **Préservation de l'identité des clubs** : imposer une nomenclature ou une charte graphique claire pour que chaque club membre reste identifiable par le public, évitant ainsi la dilution dans des noms génériques.
- **Mutualisation équitable** : mieux répartir l'effort (notamment la formation des officiels) entre tous les partenaires de la coopération.

5. Modernisation des Outils

- **Évolution de FBI** : améliorer les outils informatiques pour permettre aux responsables de CTC une visibilité partagée et une gestion simplifiée de l'ensemble des équipes de la coopération.
- **Anticipation** : avancer les dates de dépôt des dossiers pour permettre aux clubs de préparer leur saison avec une vision claire dès le printemps.

Il en ressort que la priorité pour les travaux à engager, a été donnée pour les coopérations à vocation de développement.

La cohérence territoriale sera appréciée par le comité départemental.

Alain SALMON précise la nécessité de redéfinir les critères d'encadrement de la coopération.

Une étude est à faire par la Commission Clubs.

Un débat est lancé.

La réforme Horizon 2026 doit permettre de passer d'un modèle de "règlement subi" à un modèle de "**projet choisi**", en débureaucratisant le système pour remettre l'humain et le territoire au centre de la coopération.

Hélène HELOISE-MENUTI est désignée sponsor politique de ce projet. Il conviendra d'identifier un chef de projet opérationnel. Une présentation des premières propositions d'évolutions de la collaboration entre clubs sera réalisée lors du Bureau Fédéral du 10 avril 2026

2.1.1.2. #PacteTousEngagés – Commande politique

Les séminaristes ont souhaité, à 99 %, une évolution du Pacte.

Ci-dessous, les 5 points de synthèse ressortis lors de ces ateliers.

1. Réforme du Mode de Calcul

- **Ciblage sur les licences "Compétition"** : ne plus baser les obligations sur le nombre total de licenciés, mais uniquement sur les licences de compétition, pour ne pas pénaliser le développement du loisir, du micro-basket ou du "Vivre Ensemble".
- **Révision des seuils** : redéfinir les paliers (ex : à partir de 300 licenciés) pour déterminer le nombre d'arbitres à fournir.
- **Différenciation par la taille du club** : adapter les contributions financières et les obligations humaines selon la taille réelle du club, le nombre d'équipes engagées et leur niveau.

2. Valorisation et Reconnaissance

- **Intégration dans la "Famille" des OTM, des REF 3x3 et des Statisticiens** : inclure officiellement les OTM (Officiels de Table de Marque), les REF 3x3 et les Statisticiens dans le Pacte pour valoriser leur rôle.
- **Système de Bonus/Malus** : incitations positives (réductions sur les frais d'engagement, labels de qualité, etc.) pour les clubs dépassant leurs obligations.
- **Valorisation de l'Arbitre "Club"** : créer une reconnaissance spécifique pour celui qui officie au sein de sa propre structure afin de créer un vivier d'arbitres potentiels. Ajouter la valorisation des Ecoles d'arbitrage
- **Cartographie des arbitres des clubs** : dresser une cartographie précise de tous les arbitres officiant pour un club, dans le but de les valoriser.

3. Formation et Activité Réelle

- **Notion d'Arbitre "Actif"** : vérifier que l'arbitre honore réellement ses désignations tout au long de la saison (obligation de résultat plutôt que de simple identité).
- **Lien Équipe/Arbitre** : appliquer strictement le principe "une équipe engagée (région/nation) = un arbitre actif fourni" pour responsabiliser les clubs consommateurs d'officiels.
- **Responsabilisation financière (caution)** : instaurer une participation symbolique ou un engagement financier remboursable pour limiter l'absentéisme en formation et garantir l'implication jusqu'à l'examen.
- **Structuration de la formation** : positionner les IRFBB comme maîtres d'œuvre des formations, avec subdélégation possible aux Comités.
- **Redéfinir rôle et fonction des CTO**.
- **Proposer des formations structurées pour les U13/U14**.
- **Réactiver la VAE pour les publics Joueurs et Entraineurs**.
- **Embarquer des arbitres HN + CF + REG** : sur formation, accompagnement, mission d'ambassadeur (donner l'envie !).

- **Professionnalisation** : mutualisation des ressources CTA.

4. Environnement et Fidélisation

- **Généralisation du Tutorat** : systématiser l'accompagnement des jeunes (notamment via le dispositif JAP en U11/U13) par des parrains expérimentés pour réduire le taux d'abandon (actuellement de 50%).
- **Aménagement des désignations** : coordonner les désignations des arbitres, post examen, pour leur permettre de jouer et d'arbitrer à suivre.
- **Désignations à domicile** : sécuriser le jeune arbitre en le désignant dans son club, saison S+1, avec un arbitre expérimenté désigné.

5. Modernisation Administrative

- **Suivi en temps réel** : améliorer les outils numériques (FBI/V2) pour permettre aux clubs de suivre leur situation vis-à-vis du pacte instantanément et éviter les régularisations tardives (parfois 2 ans après).
- **Harmonisation nationale** : unifier les barèmes d'indemnités kilométriques et les primes de match entre les départements pour éviter les disparités territoriales.
- **Mutualisation des bonnes pratiques** : encourager le partage d'actions réussies entre les comités (ex : écoles d'arbitrage performantes).

Le sponsor de ce projet est Arnaud PETITBOULANGER. Il conviendra de désigner un chef de projet opérationnel. Les premières propositions d'évolution seront présentées lors du Bureau Fédéral du 10 Avril 2026

2.1.2. Stratégie fédérale

2.1.2.1. Les critères du Projet Sportif Fédéral (PSF)

Thierry BILICHTIN fait un point sur les travaux et présente les axes de simplification du dossier 2026 concernant les critères PSF.

Concernant le **PSF Clubs** :

- Abandonner l'approche reposant pour le club à lister de manière exhaustive l'ensemble de ses actions ;
- Privilégier une entrée par **Problématique** dans laquelle le club peut s'identifier :
 - Chaque problématique répond à 1 des 3 objectifs de l'ANS ;
 - Les problématiques sont liées sur le plan stratégique FFBB (mieux accueillir, mailler le territoire, développer l'offre non compétitive...) ;
 - Intégrer une problématique régionale en sollicitant les ligues.
- Valoriser le dossier au regard du **Contexte** et des **Solutions** proposées par le club ;
- Une grille d'évaluation fédérale reposant sur :
 - Le contexte du club ;
 - La mobilisation des dispositifs fédéraux ou innovants pour répondre à la problématique ;
 - L'efficacité de la démarche (en regardant les indicateurs proposés par le club).
- La subvention attribuée joue un effet de levier pour corriger la problématique du club.

Concernant le **PSF Comités et Ligues** :

- Celui-ci reposera sur la même approche que pour les clubs. L'abandon de la référence à l'historique est confirmé.

2.1.2.2. Satellites / Antennes de clubs – Point sur les travaux

Les objectifs sont de développer la pratique en permettant à un club de s'étendre sur des espaces de pratique laissés libres (gymnases, terrains extérieurs...) et de développer l'utilisation des terrains extérieurs avec la pratique du 3x3.

Le porteur politique est Thierry BILICHTIN.

Des premières propositions sont à formuler pour avril 2026.

2.1.2.3. Sécurisation SI – Stratégie

Thierry BALESTRIERE informe sur la nécessité de désigner un responsable sécurité SI FFBB et d'identifier des correspondants territoriaux.

L'enjeu stratégique étant de renforcer la sécurité des systèmes d'information à la FFBB, en consolidant les mesures organisationnelles et techniques existantes et en déployant des actions complémentaires pour garantir la résilience, la conformité réglementaire et la protection des données, dans un contexte national marqué par une recrudescence des cyberattaques et des exigences réglementaires renforcées.

Proposition validée par le Bureau Fédéral.

2.2. Direction Générale / Direction Technique

2.2.1. Réflexion sur l'Autorisation Secondaire Performance

Alain CONTENSOUX indique que les clubs ont quelque peu détourné la philosophie initiale pour déguiser des prêts en demandant une Autorisation Secondaire Performance.

Le contrôle sur la véracité des échanges, dès lors qu'elle est validée, est en effet quasiment impossible.

Au sujet du Projet de Performance Fédéral (PPF), la proposition d'un cahier des charges finalisé des Centres de Formation de Clubs Professionnels (CFCP) devra absolument être faite au Bureau Fédéral du 06 février 2026.

Concernant le dossier U15, plusieurs propositions d'aménagement du cahier des charges des équipes sélectionnées ont été réceptionnées et expertisées par la Direction Technique Nationale et le service juridique. Les ligues pourront proposer des aménagements du cahier des charges actuel. Ceux-ci devront obligatoirement être validés par le Bureau Fédéral.

2.3. Délégation Compétitions

2.3.1. Trophée des Pôles Espoirs

Alain SALMON présente la formule proposée par la Commission Fédérale 5x5.

En phase 1 :

- Il y aura 24 pôles
 - Chaque pôle joue 4 matchs :
 - ↳ 2 à domicile
 - ↳ 2 à l'extérieur

Les adversaires sont choisis selon :

- Le respect de la proximité géographique ;
- La restriction des confrontations directes pour les ligues représentées par deux pôles ;
- Un seul match interne pour les ligues de trois pôles (ex : Lyon joue Vichy, mais pas Voiron).

En phase finale :

- **Option 1 : Finale à 4**

Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} à l'issue de la phase 1 disputeront une Finale à Quatre. Les rencontres seront déterminées par tirage au sort.

Elles se dérouleront sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale 5x5.

- **Option 2 : Finale à 2**

Les équipes classées 1^{er} et 2^{ème} à l'issue de la phase 1 disputeront une Finale.

La rencontre sera déterminée par tirage au sort.

Elle se déroulera sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale 5x5.

Lieux :

Les phases finales, tant féminines que masculines, seront organisées sur un ou deux sites dédiés.

**Option 2 validée par le Bureau Fédéral et les finales à 2 en féminines et en masculines
seront organisées sur un site unique.**

Le listing des pôles, le Règlement Sportif Particulier, le classement, ainsi que les désignations des Officiels sont disponibles en **annexe 01**.

2.4. Délégation Développement (F. PRUD'HOMME)

2.4.1. Projet Basket Bien Être

Frédérique PRUD'HOMME présente le projet de programme Basket Bien-Être.

Jackie BLANC GONNET explique les différences entre les programmes Basket Santé et Basket Bien Être. Elle donne les grandes lignes de ce dernier programme (voir tableau disponible en **annexe 2**).

Celui-ci- vient en complément du programme Basket Santé qui répond aux directives des Ministères de la santé et des Sports : avec une organisation qui nécessite un encadrement qualifié, des taux d'encadrement spécifique, un suivi et un bilan des pratiquant. Le Basket Santé intervient dans le cadre du Sport santé et de la prescription médicale pour de la prévention primaire, secondaire, tertiaire. Il est identifié par des Labels Basket Santé (découverte, Résolutions, Confort).

Le Basket Bien Être proposera une activité physique à partir du basket sur des objectifs de :

- Lutte contre la sédentarité,
- Endurance
- Equilibre proprioception – coordination
- Gestion de poids
- Renforcement musculaire et articulaires
- Lien social

Les contenus de pratique (cycle de 3 mois et 16 séances) seront établis par la FFBB et mis à disposition des intervenants via un accès réservé.

L'encadrement sera fait par des personnes qualifiée Animateur Basket Bien Être.

Cette qualification comportera plusieurs niveaux et sera accessible selon le niveau de qualification d'origine de l'éducateur :

- E-learning + quizz
- E-learning + quizz = évaluation terrain
- E-learning + quizz + présentiel (18 heures) + évaluation terrain

A établir les listes des qualifications pour les 3 niveaux de formation

La FFBB construira les contenus de formation. Elle assurera la formation de formateur Basket Bien Être. Les formations Animateurs Basket Bien Être seront du ressort de l'IRFBB. Le prix de la formation sera fixé par la FFBB.

L'activité Basket Bien Être sera accessible via une autorisation de pratique annuelle sur FBI

Différentes pratiques du Vivre Ensemble sont en concurrence avec d'autres fédérations qui proposent des licences à des coûts bas. Une étude est demandée pour estimer la possibilité de fixer un tarif des licences (Santé – Inclusif – Bien Être, pour permettre un coût plus attractif).

Pour se rapprocher du travail entrepris par la Commission Fédérale Qualité, présidée par Luc VALETTE, il est proposé de transformer les labels Micro Basket – Basket Inclusif – BaskeTonik et BaskeTonik Forme en « Autorisation annuelle de pratique ». Les accès seront gérés sur FBI dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Un règlement spécifique Basket Bien Être sera rédigé.

Les règlements des pratiques du VxE seront actualisés pour répondre aux modifications citées.

Proposition validée par le Bureau Fédéral

2.5. Délégation Clubs & Territoires

2.5.1.1. Dispositif Pass'Sport

Gérald NIVELON informe d'une étude à venir sur les effets de la modification en 2025 des critères du Pass'Sport, au regard de la prise de licence.

Les premiers enseignements de l'étude menée en décembre 2025 ont été analysées en réunion de la Commission Clubs, le 14 janvier 2026.

L'étude a conduit à analyser :

- L'effet Pass'Sport post COVID avec une reprise différenciée entre les hommes (reprise rapide) et femmes (reprise étalée sur 3 saisons en fonction des catégories d'âge) ;
- L'évolution des effectifs de la tranche U7-U18 depuis 2021 avec :
 - Une diminution du nombre de licences hommes depuis la saison 2023/2024 ;
 - Une moindre croissance pour les licences femmes sans réelle diminution avant la saison 2025/2026.

Les premiers constats :

- Une diminution de l'aide aux clubs de 6,2M€ en 2024 à 2M€ en 2025 (à date) ;
- 385 clubs n'émergent plus au dispositif contrairement aux années passées ;
- Des effets paradoxaux sur les catégories d'âge concernées par le Pass'Sport en 2025 avec une perte de licence plus importante que les gains de licence ;
- Une vigilance à avoir sur le public féminin et les territoires d'outre-mer.

L'étude sera :

- Actualisée avec les données de la fin de campagne (prolongée jusqu'au 31 janvier 2026) ;
- Complétée par l'analyse du devenir des primo licenciés post-COVID (Bureau Fédéral de Mars 2026) ;
- Des entretiens des clubs mobilisant le plus le Pass'Sport en 2024 ;
- Un croisement avec l'évolution démographique ;
- Une analyse départementale plus fine ;
- Complétée des données relatives aux Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Les constats et enseignements **définitifs** seront présentés au Bureau Fédéral de mars 2026.

2.5.1.1.1. Météo des structures

Thierry BILICHTIN présente la mise en place d'un outil de recensement des informations issues des territoires, principalement qualitatives.

Une cartographie des structures est visible en **annexe 03**.

3. Délégations - Décisions

3.1. Direction Générale / Direction Technique

3.1.1. Budget All Star Game Pôles

Suite à la création du Trophée des Pôles, ce All Star Game ne verra pas le jour.

3.1.2. Obligations médicales sur les tests physiques des arbitres

Les arbitres sont soumis à un contrôle médical réglementaire défini par catégories, âge et niveau d'arbitrage.

Par définition, dès que le contrôle médical requis est validé, cela signifie que médicalement, l'arbitre ne présente aucune contre-indication à pratiquer cette activité.

Lors des tests physiques il faut donc simplement s'assurer, comme pour l'encadrement de toute activité sportive, que cela soit pratiqué dans un environnement où les conditions de mise en œuvre des premiers secours sont effectives :

- Présence d'une personne formée aux premiers secours (PSC1) et/ou secouriste expérimenté ;
- Présence d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE).

Autrement dit, dans ces conditions, la présence d'un médecin n'est pas nécessaire lors des tests physiques des arbitres.

Jean-Pierre HUNCKLER souhaite que l'emplacement du DAE soit connu et qu'il soit à proximité de l'endroit où sont passés les tests physiques.

Cette décision sera présentée au Comité Directeur de février 2026.

3.1.3. Désignation des entraîneurs des équipes de France Jeunes 3x3

Alain CONTENSOUX présente le tableau des propositions des Coach(e)s Equipes de France Jeunes 2026 3x3, disponible en **annexe 04**.

3.2. Délégation Compétitions

3.2.1. 5x5 modifications règlementaires

Valérie ALLIO propose une modification règlementaire concernant l'Article 5 – Salles, des Règlements Sportifs Particuliers du Trophée Coupe de France et de la Coupe de France U18, pour la saison 2026-2027.

Principe :

En cas de non-respect par une Ligue Régionale de la date limite de transmission de l'équipe ou des équipes qualifiées pour la phase nationale du Trophée Coupe de France et/ou de la Coupe de France U18, ces dernières joueront automatiquement leur rencontre à l'extérieur lors du premier tour de la phase nationale.

En conséquence :

Il est proposé d'ajouter cette disposition à titre d'exception au point 1 de l'article 5 des règlements.

Proposition validée par le Bureau Fédéral.

3.3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

3.3.1. Conciliations

Stéphanie PIOGER fait un point sur les dossiers de conciliation en cours devant la conférence des conciliateurs.

Le conciliateur a proposé à un requérant de s'en tenir à la décision (Suspension de licence pour 1 an ferme + 4 ans avec sursis) ; le requérant ne s'étant pas opposé et désisté de son action devant le Tribunal Administratif de Paris, le dossier est définitivement clos.

Dans un autre dossier, le conciliateur a proposé :

- Au requérant : de s'en tenir à la décision contestée quant à l'interdiction de prise de licence d'une durée de six mois ferme ;
- A la FFBB : de faire cesser au 31/12/2025 les effets de l'interdiction d'accès aux pourtours du terrain.

Validé par le Bureau Fédéral

Enfin, le conciliateur propose à la Fédération de rapporter sa décision de refuser d'accorder le statut de joueuse non mutée alors qu'elle évoluait dans un pays où la pratique compétitive n'était pas autorisée.

Validé par le Bureau Fédéral

3.3.2. Mesures conservatoires

Stéphanie PIOGER présente au Bureau Fédéral :

- 2 mesures administratives conservatoires,
- 2 saisines disciplinaires,
- 4 recours gracieux et
- 2 demandes de reprise de licence.

Tous les dossiers sont validés par le Bureau Fédéral et sont disponibles en [annexe 05](#).

3.4. Délégation Haut Niveau

3.4.1. Accession NM1

Alain SALMON présente les candidatures à l'accession en 2^{ème} division professionnelle :

- **11 clubs sur 27** (hors CFBB) n'ont pas postulé à l'accession.
 - Chacun d'entre eux a reçu une notification officielle.
 - Aucune contestation
- **16 clubs** ont fait acte de candidature.

Après étude des dossiers :

- **14 clubs** remplissent tous les critères à ce jour (le règlement prévoit le contrôle final du respect du cahier des charges pour les clubs concernés par l'accession)
- **2 clubs** ne remplissent pas tous les critères.
 - ↳ Un courrier officiel va leur être envoyé à la suite du Bureau Fédéral.

3.5. Secrétaire Général

3.5.1. Plan d'action Accès FBI

L'analyse des accès pour les profils FFBB est en cours.

3.5.2. Composition des Commissions :

3.5.2.1. Commission 5x5

Thierry BALESTRIERE propose le retrait de Thierry BILICHTIN :

Proposition validée par le Bureau Fédéral.

3.5.2.2. Commission Equipements

La nouvelle composition de la Commission Equipements est disponible en [annexe 06](#).

Nouvelle composition validée par le Bureau Fédéral.

3.5.2.3. Commission MEC

Proposition de retirer Thierry BILICHTIN.

Un nouveau membre du Comité Directeur sera à désigner.

Proposition validée par le Bureau Fédéral.

3.6. Délégation Développement

3.6.1. Labels EFMB

Brigitte DESBOIS propose l'attribution de Labels EFMB 2 et 3 étoiles pour 3 saisons (2025/2026, 2026/2027 et 2027/2028), disponibles en [annexe 07](#).

Tous les labels sont validés par le Bureau Fédéral

Il y aura nécessité de mettre en place un processus afin de contrôler que les structures récompensées soient en règle financièrement.

3.7. Délégation Clubs & Territoires

3.7.1. Affiliations

Gérald NIVELON propose une demande d'affiliation soumise par la Commission Clubs, pour la MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE.

Affiliation validée par le Bureau Fédéral.

3.7.2. Fonds fédéraux

Thierry BILICHTIN prend la parole sur les fonds fédéraux 2025/2026.

Pour rappel, les principes validés au Bureau Fédéral du 07 novembre 2025 sont :

Priorité 1 : Soutenir les Comités en difficulté financière structurelle

- Cible : les Comités de moins de 3000 licenciés
- Déficit structurel lié :
 - À la taille du Comité
 - À la baisse des subventions
 - A la dimension employeur du Comité
- Etape 1 : travail avec la Commission Fédérale des Finances
 - Prendre en compte les comptes arrêtés 2024
 - Analyser le budget prévisionnel 2025
 - Retour des entretiens
 - Réserve de trésorerie
- Etape 2 : identification de la somme bloquée
- Etape 3 : définir un plan pluriannuel de soutien (donner de la visibilité)

Priorité 2 : soutenir l'activité

- Cible : les Comités de moins de 3000 licenciés
- Soutien à la dynamique de formation et une action innovante liée au maillage territorial
- Soutien à l'année (appel à projet)

Propositions pour le soutien des Comités PRIORITE 1 :

- Les Comités concernés sont ceux comptant moins de 3000 licenciés au **30 juin 2025** ;
- Le soutien est exceptionnel et le comité concerné s'engage à des points de suivi réguliers de la situation avec la Commission Territoires (CFT) et la Commission des Finances (CFF) ;
- Définition de la difficulté financière appréciée au regard des critères cumulatifs ci-dessous :

Critère	Comités employeurs	Comités non-employeurs
Déficit suite à l'arrêté des comptes	2 exercices consécutifs en perte	2 exercices consécutifs en perte
Masse salariale	Masse salariale < 35%	Sans objet
Fonds propres	Fonds Propres < Masse salariale	
Fonds propres		Inférieurs à 4 mois d'activité

- Calcul de l'aide immédiate :
 - Aide de 10.000€ => CT 0405, CT 1052
- A l'avenir, l'aide :

- Doit être sollicitée par le Comité
- Nécessite un entretien CFT/CFF avec le Comité
- Examen de la situation provisoire 2025 et Budget Prévisionnel 2026

Validés par le Bureau Fédéral.

La liste des Comités Départementaux et Territoriaux de – 3000 licenciés au 30 juin 2025 est disponible en **annexe 08**.

3.7.3. Axes de travail Commission Outre-Mer et Corse – G. NIVELON

Une commission dont la composition est totalement renouvelée, avec :

- Une taille réduite ;
- Un positionnement transversal ;
- **3 orientations majeures :**
 - Accompagnement de la structuration des Ligues, notamment financière ;
 - Mobilisation des structures concernées et des clubs, sur :
 - ↳ Une offre de pratique compétitive adaptée (dont le sujet de la Finale à 6) ;
 - ↳ Une offre de pratique de développement en direction de la jeunesse ;
 - Veille sur le PPF (Plan de Performance Fédéral) et les questions d'attractivités des Américains pour les joueurs et joueuses notamment GUYMARGUA.

Validées par le Bureau Fédéral.

Equipements :

Stéphane KROEMER indique que l'ANDES, missionnée par le ministère des Sports, a saisi la FFBB le 16 décembre pour avis sur un projet de gymnase sobre (dit 3S pour sobriété économique, environnemental, foncier).

Le cadre proposé

- Une aire principale sportive 20x40m (et 2m de dégagement tout autour)
- Une zone de 1,70m dans la longueur pour installation table de marque, bancs d'équipes
- Une utilisation conjointe pour la compétition fédérale et pour l'utilisation scolaire
- 2 vestiaires (14p) et 2 vestiaires (2p) avec douches
- 1 club house mutualisé

Pratique compétitive (jusqu'au niveau régional)	Pratique scolaire
Un terrain de 28x15m Affichage non obligatoire mais fortement conseillé Pas de tribune	3 terrains de 20x12m 6 paniers amovibles Pas de tracés permanents Utilisation de repères/tracés temporaires au sol

L'implantation des paniers amovibles est conforme aux préconisations actuelles de la FFBB. Il pourrait être préconisé des paniers avec fourreaux sur un côté (3 paniers avec fourreaux dans la longueur en face des bancs).

Ne pas inciter au repère pour le tracé 20 x12 en scolaire.

Validé par le Bureau Fédéral.

Responsabilité sociétale :

Les dates d'ouverture de la campagne sont du 19 janvier au 01^{er} mars 2026.
 Les ajouts de critères proposés sont visibles en rouge en **annexe 09**.

Validés par le Bureau Fédéral.

4. Délégations – Informations

4.1. Délégation Clubs & Territoires

4.1.1. Informations générales

Le lancement de la promotion du Club des 300 a eu lieu à Troyes, lors du Séminaire des Dirigeants, les 10 et 11 janvier 2026.

Les résultats ont été rendus à la FFBB concernant l'analyse des causes de l'arrêt et des dynamiques de poursuite du Basketball chez les femmes :

- En 2024, l'équipe de recherche en sciences du sport (GREHSS) de l'Université Gustave EIFFEL a lancé une étude afin d'identifier les facteurs influençant l'entrée et la sortie dans la pratique des jeunes filles et femmes ;
- La FFBB a fait appel au Master EGAL'APS, égalité dans et par les activités physiques et sportives pour approfondir cette analyse ;
- Les résultats détaillés seront présentés lors des journées de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) (vendredi soir) et serviront de base pour les travaux du groupe mixités le samedi ;

Proposition de détailler l'étude et les retours lors des journées de la RSO lors du Bureau Fédéral de février.

Concernant la subvention PST – Emploi

- Les crédits dédiés au **territoire hexagonal** : **2.442.185 €** ;
- Les crédits dédiés au **territoire outre-mer** : **239.680 €** ;
- 245 emplois sont soutenus majoritairement de manière pluriannuelle.

La Commission Fédérale Territoires a examiné l'ensemble des projets des ligues et des comités (50 projets reçus).

Un retour vers les structures propose :

- Une lecture détaillée sur la base des critères ;
- Une analyse synthétique.

4.2. Secrétaire Général

4.2.1. Informations générales

Thierry BALESTRIERE encourage à effectuer rapidement la formation en E-learning « 2025-2026 SOS Homophobie – FFBB » reçue via TeachUp.

Le calendrier administratif pour la saison 2026-2027 est en cours de construction.
Merci aux membres qui n'ont pas encore envoyé leurs informations, de le faire.

Un travail sur la désignation des représentants FFBB sur les Assemblées Générales des Ligues Régionales et des Comités Départementaux est également en cours.

Luc VALETTE présente le guide d'application du règlement financier actualisé, disponible via le lien ci-contre : <https://view.genially.com/67e2ade2d09c39995126f2f1>

4.3. Trésorerie

4.3.1. Informations générales

Thierry DUDIT informe, qu'à date, la Fédération est dans une consommation « contenue » mais « fragile ».

Afin de respecter l'attente du Président, de ne pas être déficitaire une 2^{nde} année, il est demandé à tous de continuer à tenir le budget qui leur est alloué.

Un travail sera effectué sur les dispositions financières de la saison prochaine, dans le courant du mois de mars 2026, afin qu'elles soient données aux territoires d'ici la fin du mois d'avril 2026.

4.4. Délégation Haut Niveau

4.4.1. Informations générales

Carole FORCE et Alain SALMON informent avoir eu une réunion avec la Commission de Contrôle de Gestion (CCG) sur l'état de santé financière des 3 divisions, à savoir, la Boulangère Wonderligue (LBWL), la Ligue Féminine 2 et la NM1. Le contexte est compliqué. Celui-ci impose une réflexion à avoir sur le modèle économique des clubs.

Alain SALMON précise que la saison en cours sera sûrement charnière.

2 groupes de travail ont été relancés : un groupe de travail « Compétitions » et un « Marketing ». Le groupe de travail « Compétitions » travaille actuellement sur le calendrier 2026-2027 afin de pouvoir le proposer au Bureau Fédéral de mars 2026.

Un sondage a été lancé sur l'ensemble de la pyramide fédérale concernant le passage à 14 de la division en LBWL, afin de pouvoir en connaître l'impact sur la Ligue Féminine 2.

Puis un autre, avec la collaboration d'Alain SALMON et d'Éric GROLLEAU, sur la NF1 et la NF2, pour connaître le positionnement des clubs.

Concernant la Ligue Féminine 2, les critères d'accessibilité seront intégrés dans les modifications règlementaires par la DAJI.

Pour rappel, les critères sont que pour qu'un club de LF2 puisse monter en Boulangère WonderLigue, il lui faut :

- Un centre d'entraînement à minima de niveau 1 ou un centre de formation ;
- Un salarié à temps plein ;
- Une ligne de LED de 10m.

Côté matchs, Basket Landes a battu le Fenerbahce en Euroleague mercredi dernier et Bourges a fait une excellente prestation également.

L'Opening se déroulera le 19 septembre 2026, à Roland Garros en collaboration avec La Ligue Nationale de Basket (LNB).

4.5. Délégation Compétitions

4.5.1. Informations générales

Valérie ALLIO présente le tableau du tirage des Coupes de France U18, disponible en **annexe 11**. Sébastien DIOT présente à son tour les dates eFIBA saison 4, visible en **annexe 12**.

4.6. Délégation Développement

4.6.1. Informations générales

4.6.1.1. Jeunesse

4.6.1.1.1. Dates de clôture des Plateformes (CD – LR)

Agnès FAUCHARD annonce les dates de clôture des Plateformes pour les Ligues Régionales et les Comités Départementaux :

- **Label école Française de MiniBasket (EFMB) :**

Fermeture pour les Comités Départementaux : **31 janvier 2026 à 18h**

- **Label Club Formateur :**

Fermeture pour les Ligues Régionales : **15 février 2026**

- **Challenge Benjamin(e)s :**

- Phase de saisie pour les Comités Départementaux : **du 1^{er} janvier au 27 février 2026**

- Phase de saisie pour les Ligues Régionales : **du 28 février au 31 mars 2026**

4.6.1.1.2. Opération Basket Ecole

Le tableau de l'Opération Basket Ecole (OBE) est présenté et visible en **annexe 13**.

Celui-ci indique le nombre d'enfants, de classes, d'écoles et de clubs sur les saisons 2024-2025 et 2025-2026 (du 01/09/2025 au 09/01/2026).

4.6.1.1.3. Licences MiniBasket

Le tableau des licenciés MiniBasket au 09/01/2026 est visible en [annexe 14](#).

Ce tableau prend en compte les U5, U7, U9 et U11 et représente un total de 177 402 licenciés.

4.6.1.2. 3x3 Développement Territorial

4.6.1.2.1. Open Plus Access

Le guide d'Accompagnement a été actualisé à la suite de la simplification des règlements 3x3.

Les visuels à imprimer du « Chèque de Qualification pour l'Open Plus » seront envoyés à chaque comité.

Une tenue "Open Plus" sera également envoyée à chaque comité.

Celle-ci sera à remettre lors du protocole de fin de tournoi afin de renforcer le lien Open Plus Access – Open Plus.

4.6.1.2.2. Homologation tournois

Les tournois 3x3 homologués depuis le 1^{er} septembre 2025 :

- 197 Opens Start
- 5 Opens Plus Access

Il est rappelé que le nombre d'Opens homologués sur la saison 2024-2025 est de 932 :

- 781 Opens Start
- 151 Opens Plus Access

4.6.1.2.3. VxE : Labels

Le tableau des Labels du Vivre Ensemble est visible en [annexe 15](#).

Celui-ci reprend les Labels attribués dans le Basket Santé, le Micro Basket, le BaskeTonik et le Basket Inclusif.

4.7. Direction Générale / Direction Technique

4.7.1. Informations générales

Concernant la Direction de la Performance et des Equipes de France, Jacques COMMERES prend la parole en commençant par l'Equipe de France A Féminine.

Le Tournoi de Qualification à la Coupe du Monde (11 au 17 mars 2026 à Lyon-Villeurbanne) est en préparation.

Pour rappel :

- L'Equipe de France affrontera les Philippines, la Colombie, l'Allemagne, le Nigeria et la Corée du Sud.
- L'Allemagne et le Nigéria qui participent à ce tournoi sont des équipes déjà qualifiées.
- Pour participer à la Coupe du Monde féminine qui aura lieu du 4 au 13 septembre 2026 en Allemagne, l'Equipe de France devra obtenir l'un des deux tickets restants de la poule de qualification.

A noter un échange à venir en visioconférence avec les présidentes, présidents, managers généraux des clubs de La Boulangère Wonderligue puis avec les joueuses du groupe France élargi afin de

présenter le process de convocation des joueuses en vue du Tournoi de Qualification à la Coupe du Monde. Seront évoquées également les grandes lignes de la préparation à la Coupe du Monde en cas de qualification incluant le cadre de fonctionnement de l'équipe ; cadre pour lequel le Coach Aimé TOUPANE s'entretient individuellement avec les joueuses lors des visites très nombreuses réalisées dans les clubs depuis la fin de l'EuroBasket 2025.

Une conférence de presse à Lyon le 26 février (13 jours avant le 1er match) entérinera, par rapport à une liste plus large fournie le 6 février, la sélection finale.

Pour l'Equipe de France A masculine, la fenêtre numéro 2 de qualification à la Coupe du Monde 2027 (qui aura lieu au Qatar du 27 août au 12 septembre 2027) aura lieu du 23 février 2026 au 3 mars 2026. Le groupe de qualification nous concernant nous oppose à la Hongrie, la Belgique et la Finlande.

Les matchs à venir sont 2 confrontations contre la Hongrie.

Le 27 février à Szombathely (230 Kms de Budapest, ville proche de l'Autriche) et au Mans le 1er mars.

Ces matchs sont importants sur le plan du classement car la Hongrie est actuellement 1ère du groupe avec deux victoires.

A noter le délai très court entre les deux matchs, 24 heures seulement (le 28 février) pour voyager et réajuster si besoin le plan de jeu de l'équipe.

C'est en fin de semaine prochaine que la sélection sera donnée, à l'issue de ce week-end, qui servira de dernier tour d'horizon de l'effectif probable.

Au niveau des équipes de France jeunes Basketball, il est à signaler une réunion importante qui a rassemblé, autour de Jacques COMMERES, les entraîneurs responsables des équipes de France jeunes Basketball 2026 (U15 à U20, Féminin et Masculin) le 12 janvier 2026.

Cette visioconférence avait pour but de présenter les règles de fonctionnement des équipes de France jeunes et plus particulièrement les directives de la Direction Technique Nationale concernant les sujets de prévention et d'intégrité.

Cette réunion donne lieu à la production de documents écrits dont la diffusion est organisée de la façon suivante quant aux destinataires : le secrétariat général, avec le lien établi par Thierry BALESTRIERE avec les chefs de délégation, les entraîneurs des sélections nationales, les services concernés de la Fédération (service juridique, service communication), par le biais d'Alain CONTENSOUX et Max BRESOLIN, le Ministère des Sports et l'Agence Nationale du Sport.

Les managers des sélections nationales senior 3x3 et basketball 2026 sont également destinataires de ce document qui inspirera les réunions staffs, joueuses et joueurs de ces équipes à vocation olympique.

Une réunion identique aura lieu avec les entraîneurs responsables des sélections jeunes 3x3 2026. Voici les principaux éléments abordés :

La stratégie de performance s'appuie prioritairement et obligatoirement sur la charte éthique de la FFBB. Cette stratégie repose, dans ses fondements, sur l'intégrité psychologique et physique des individus à garantir et aucun abus qui serait motivé par la recherche d'une performance sportive ne sera excusé.

Les focus suivants ont été faits :

- La connaissance à avoir des rubriques disponibles, créées par la FFBB et accessibles sur le site de la FFBB :
 - Violences dans le sport ;
 - Santé et lutte contre le dopage ;
 - Parcs sportifs et intégrité ;
 - Plateforme de signalement.

- La connaissance des actes punis par la loi avec le rappel de leurs définitions :
 - Bizutage ;
 - Harcèlement ;
 - Attitudes hostiles à l'égard de personnes en raison de leur genre ou orientation sexuelle ;
 - Le racisme ;
 - Les violences sexuelles.
- Le rappel de certains devoirs :
 - De neutralité (ne pas afficher publiquement des positions politiques, religieuses, idéologiques) ;
 - De signalement de comportements de radicalisation ou de haine vis-à-vis de groupes de personnes.
- La vigilance que les membres de staffs doivent avoir afin de ne pas se placer dans des situations problématiques (contact physique, intimité des chambres et salles de soin, non surveillance des joueuses et joueurs mineurs, interdictions abusives (téléphone portable par exemple)).
- L'obligation pour les encadrants techniques de présenter une carte professionnelle
 - Par rapport aux informations données en amont de la campagne internationale 2025 deux points ont été soulignés.
- Les règles d'utilisation des groupes WhatsApp.
- Les règles d'utilisation des minibus (respect du code de la route et obligation de port de ceinture de sécurité).

Pour les équipes de France seniors 3x3, le staff masculin senior 3x3 sort d'un séminaire visant à échafauder la stratégie générale liée au parcours de qualification vers les prochains Jeux Olympiques.

La semaine à venir va voir la réunion des 3 équipes professionnelles que nous accompagnons, à savoir Ermont, Toulouse et Bordeaux.

Ce stage « Camp Professionnel » aura lieu à l'INSEP (22 au 25 janvier 2026) : son objectif est d'accentuer la synergie entre ces 3 collectifs en cohérence avec les axes de jeu des sélections nationales.

Le prochain stage de l'Equipe de France masculine, qui se déroulera à Toulouse et à Bordeaux du 21 février 2026 au 2 mars 2026 ne réunira que des joueurs 5x5 déjà acculturés au 3x3.

Cette revue d'effectif est nécessaire car les sélections nationales 3x3 2026 impliqueront des joueurs professionnels 3x3 et des joueurs 5x5.

Cette stratégie est orientée vers les objectifs de performance attendus en Coupe d'Europe et en Coupe du monde.

Le staff féminin senior 3x3 se réunira la semaine qui vient dans la même optique que ce qui a été fait avec le staff masculin à savoir, la mise en place de la stratégie générale de qualification en vue des prochains Jeux Olympiques.

Un stage pendant la prochaine fenêtre internationale féminine aura lieu à Landerneau. Il concerne un groupe de joueuses seniors sélectionnables en compétitions de référence.

Propositions Coach.e.s équipes de France Jeunes 2026 3x3

Catégories et compétitions	Féminines	Masculins
U25 Women's Series	Charlène COLLETTE (CTS AuRA)	
U23 Nations League League Jeux Méditerranéens Coupe du Monde U23 (si qualification)	Lucie BATTAGLIA (CT Bas-Rhin)	Anthony CHRISTOPHE (Fédération Monaco)
U21 Nations League League	Marine SOUVERAIN (Coach Centre de formation Villeneuve d'Ascq LBWL)	Charles Henri BRONCHARD (Coach centre de formation Vichy Élite 2 + Entraineur Pôle Espoirs Vichy)
Camp National U19		Anthony PLOYEZ (CT 2 Sèvres)
U18 Jeux Olympiques de la Jeunesse		Joffrey SABARD (CT Pays de Loire)

Document de travail

Alain CONTENSOUX informe que l'outil collaboratif PLANNER fonctionne plutôt très bien.

Il rappelle que les membres du Bureau ont reçu un mail pour effectuer une formation en ligne « SOS Homophobie – Reconnaître les LGBTphobies au travail et agir ».

L'Intelligence Artificielle a été utilisée lors du Séminaire des Dirigeants de janvier 2026, ce qui a aidé à rendre les restitutions très intéressantes.

La Fédération Française de Tennis a également subi une cyberattaque, il est demandé à tous de rester très vigilants.

4.8. Délégation Formation & Emploi

4.8.1. Informations générales

Anne LUCIANI informe le Bureau que la réunion de la Commission Fédérale Emploi a eu lieu le 14 janvier 2026, avec un lancement des visites des services civiques par les membres de cette Commission.

Un point a été fait le 12 janvier 2026 sur les dossiers en cours de la Commission des Techniciens.

Un 2^{ème} webinaire emploi a eu lieu le 13 janvier 2026.

Une réunion de coordination des commissions de la délégation aura lieu le 28 janvier 2026.

Plus de la moitié des stages de mi-saison des arbitres des Championnats de France, comprenant des tests physiques, ont eu lieu et se sont très bien passés.

Concernant les réunions à venir :

- Une réunion de la Commission Fédérale des Dirigeants et Adhérents aura lieu le 29 janvier 2026 ;
- Le séminaire CFA/UFA aura lieu les 30 et 31 janvier 2026, avec un nombre de 30 participants ;
- Le 1^{er} groupe de travail sur la féminisation de l'arbitrage, piloté par Marie DELACOTE aura lieu le 1^{er} février 2026.

Les différents ateliers proposés au CAMPUS 2026 sont disponibles en **annexe 16**.

Arnaud PETITBOULANGER présente les chiffres des effectifs chez les arbitres, disponibles en **annexe 17**.

5. Questions diverses

Jean-Pierre HUNCKLER a reçu, avec Christian AUGER, le Directeur Général de France Travail accompagné d'Action Logement.

Ce dernier souhaiterait lancer un partenariat national avec la FFBB pour permettre à nos clubs d'entrer en contact avec les entreprises à travers France Travail.

Un projet de communication est à mettre en place avec Action Logement.

Une signature est à envisager lors du match de l'Equipe de France Féminine du 27 août 2026, à Paris.

Gérald NIVELON trouve le nouveau format de Bureau agréable et intéressant.

Alain SALMON a assisté au Comité Directeur de la Ligue Nationale de Basket où la problématique du chevauchement des compétitions à venir, a été abordée et mérite réflexion.

Les dérapages en matière d'arbitrage ont également été mentionnés, que ce soit des joueurs, des coaches ou des arbitres eux-mêmes.

Un durcissement est demandé par la Ligue Nationale de Basket.

Le Prize Money et Monaco ont également fait partie des sujets évoqués.

Jean-Pierre HUNCKLER informe que les membres du Bureau Fédéral et du Comité Directeur recevront une invitation pour les matchs de mars, à Villeurbanne.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le vendredi 6 février 2026.